

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité Routière Mise en place de radars de type tourelle

Rodez, le 25/10/2022

Le déploiement de radars tourelles a débuté sur l'ensemble du territoire national en remplacement des radars fixes actuels obsolètes ou vandalisés.

Dans le département de l'Aveyron, trois radars tourelles sont déjà installés (sur la RN88 sur la commune de Séverac d'Aveyron, sur la RD994, commune de Mayran et sur la RD922, commune de Saint-Georges-de-Luzençon).

Le radar fixe installé sur la RD911 commune de Moyrazès fait l'objet d'un remplacement par un radar tourelle. À la suite des travaux importants réalisés sur la voirie par le gestionnaire dans ce secteur, il a été décidé de repositionner cet équipement à proximité de la RD546, commune de Baraqueville pour mieux sécuriser cette intersection qui dessert le bourg de Boussac. Tout comme l'équipement existant, il contrôle les deux sens de circulation.

Un deuxième équipement de ce type doit être installé sur la commune de Castanet – RD911, en remplacement d'un équipement vandalisé en janvier dernier.

Qu'est-ce qu'un radar tourelle ?

Les radars tourelles, d'une hauteur totale d'environ 4 mètres, sont composés d'un mât et d'une cabine dotée d'une unité de contrôle automatique. Ce nouveau type de radar n'émet pas de flash visible et contrôle la vitesse sur le même mode que le radar qu'il vient remplacer.

En France, la vitesse excessive ou inadaptée est responsable d'un accident mortel sur trois. La vitesse a également une incidence importante sur la gravité des accidents.

Contacts presse Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

En Aveyron, depuis le 1er janvier 2022*, nous déplorons déjà 27 tués sur nos routes (15 en 2021, 17 en 2020 et 12 en 2019 pour la même période), poursuivons nos efforts !

Pour rappel

La dégradation de radars est un délit qui relève des articles 322-1 et article 322-2 du Code pénal et qui entraîne donc une inscription au casier judiciaire.

La sécurité routière est l'affaire de tous.

*jusqu'au 24/10/2022 – données provisoires

Contacts presse Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

